
CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2024,
PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR YAN BOUCHARD.**

Membres présents

Mme Marie-France Bélanger, parent district # 1 (par vidéoconférence)

Mme Claudine Tremblay, parent district # 2

M. David Lavoie, parent district # 3

M. Yan Bouchard, parent district # 4

M. Stéphanie St-Gelais, parent district # 5

Mme Julie Bourgoing, personnel

Mme Patricia Lavoie, personnel

Mme Geneviève Lévesque, personnel

Mme Julie Dubé, membre de la communauté

Mme Josée Mailloux, membre de la communauté

M. Carl Prévèreault, membre de la communauté

M. Luc Rioux, membre de la communauté

Membre absent

M. Dave Breton, personnel

Participants

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale

M. Maxime St-Pierre, secrétaire général par intérim

M. Lise Babin, directrice des services éducatifs, personnel d'encadrement sans droit de vote

1. VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance est ouverte à 19 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES

CA-2024-01/01 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Josée Mailloux et **RÉSOLU** à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2023

CA-2024-01/02 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Stéphanie St-Gelais et **RÉSOLU** à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal du 20 novembre 2023 sans modification.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

4.1 Dépôt du projet d'école alternative Manicouagan

Mme Adèle Lavoie, Mme Julie Bérubé, Mme Émilie Dupras-Langlais et Mme Marie-Philippe Bérubé, membres du comité d'école alternative Manicouagan, sont présentes et prennent la parole. Elles souhaitent familiariser les administrateurs avec l'idée d'une école alternative, sans imposition aux équipes-écoles et sans critique envers le système éducatif actuel. Il n'y aura pas de dépôt de préprojet lors de cette séance, mais bien des explications et précisions sur leur démarche. Mme Lavoie souligne la vulnérabilité des enfants de la région selon de récentes études et qu'une école alternative pourrait être une option dans un tel contexte. Mme Bérubé fait valoir les bienfaits de la pédagogie dans la nature avec des exemples. Elle souligne l'implication des élèves, ce qui entraînerait un plus haut niveau d'engagement par les élèves en plus des bénéfices de l'implication des parents à même le projet d'école alternative.

Elles demandent aujourd'hui l'ajout ou l'accessibilité à une ressource du centre de services scolaire afin de faire avancer leur projet, d'évaluer les coûts, de leur expliquer le financement de l'école publique en plus d'étudier la faisabilité du projet.

M. David Lavoie, administrateur, veut connaître quelle sorte de ressources elles souhaiteraient. Il s'agirait d'une personne qui connaît les enjeux du milieu éducatif et qui serait prête à faire une première rencontre avec leur comité. Leur demande est entendue, mais il n'y aura pas de décision de la part du CA aujourd'hui. M. Yan Bouchard, président, souligne que le PEVR 2023-2027 ne prévoit pas de volet d'école alternative, ce qui rend improbable ce type de projet actuellement. Il reste à voir s'il y a une ouverture en vue du prochain PEVR 2028-2032.

Mme Josée Mailloux, administratrice, invite les membres de ce comité à s'impliquer dans les conseils d'établissement et les activités de l'école en premier lieu. M. Bouchard ajoute qu'elles devraient convaincre les membres qui suivent leur projet de s'impliquer davantage dans les écoles.

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale, maintient que les équipes-écoles ne semblent pas favorables à des projets d'école alternative. Il n'y aura pas d'imposition d'école alternative, mais bien de la consultation. Actuellement, des lettres en défaveur du projet d'école alternative en Haute-Côte-Nord ont déjà été transmises à la direction générale, ce qui renforce l'idée qu'il n'y a pas de volonté de la part des équipes-écoles du reste de notre territoire.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA ET DES COMITÉS

5.1 Rapport du président

M. Yan Bouchard souhaite une bonne année à toutes et à tous. Il mentionne avoir fait la formation qui lui manquait, mais trouvait la rencontre expéditive bien que ce fût intéressant. Il y a eu une première rencontre du comité d'évaluation de la direction générale avant la séance. Il suivra les changements avec la nouvelle loi sur la gouvernance scolaire adoptée à la fin de l'année 2023 qui aura un impact sur les pouvoirs du CA.

5.2 Gouvernance et éthique

M. David Lavoie a été réélu président lors de la dernière rencontre. Un retour sera fait sur les sondages de satisfaction afin de revoir les questions. Il souligne que si des réponses sont négatives, il faudrait que les administrateurs les motivent pour éviter que les membres du comité interprètent les résultats. Des discussions sur le Protecteur régional de l'élève ont également eu lieu, ce qui sera amené au point 7.2.

5.3 Vérification

Aucune rencontre.

5.4 Ressources humaines

Aucune rencontre.

6. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

6.1 Attestation de la Directrice générale

Mme Nadine Desrosiers dépose l'attestation de conformité financière et légale, dans laquelle elle certifie notamment, au meilleur de sa connaissance, que les documents déposés au CA reflètent fidèlement la situation financière du centre de services scolaire.

6.2 Plan d'engagement vers la réussite

Mme Nadine Desrosiers déclare que le Plan d'engagement vers la réussite a été accepté par le ministère de l'Éducation suivant notamment les changements décrits lors de la dernière séance du conseil d'administration. Il se retrouve maintenant en version officielle sur notre site Internet.

6.3 Dossiers clés

Mme Nadine Desrosiers informe les membres sur les dossiers suivants :

- Finaliser le rapport annuel prochainement ;
- Finaliser la planification stratégique des services ;
- Élaboration du plan de rattrapage à la suite des journées de grève ;
- L'attraction et la rétention du personnel sont toujours des priorités et des enjeux importants ;

7. DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 Rapport de la protectrice de l'élève

Le dernier rapport de la protectrice de l'élève est présenté par Mme Desrosiers.

7.2 Traitement des recommandations de la Protectrice régionale de l'élève

CONSIDÉRANT l'art. 44 de la Loi sur le Protecteur national de l'élève donnant le pouvoir de soumettre au centre de services scolaire des conclusions et des recommandations à une plainte;

CONSIDÉRANT le court délai de 10 jours ouvrables pour considérer ou non les recommandations de la Protectrice régionale de l'élève;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'éviter des assemblées spéciales du conseil d'administration à répétition afin de respecter les délais de réponse aux recommandations de la Protectrice régionale de l'élève, autre que les plaintes visant la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation de notre comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT que notre délégation de pouvoirs ne prévoit pas cette nouvelle procédure de recommandation;

CA-2024-01/03

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Dubé et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter la procédure tel que proposé en attendant une mise à jour de notre délégation de pouvoirs :

« La direction générale informera par écrit le plaignant et le Protecteur régional de l'élève des suites qu'elle entend donner à toute conclusion ou recommandation et, le cas échéant, des motifs justifiant tout refus d'y donner suite. La direction générale fera un compte-rendu des décisions à la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique ou à la prochaine séance du conseil d'administration, la plus près des recommandations. »

8. SERVICES ÉDUCATIFS

8.1 Critères d'admission et d'inscription 2024-2025

Mme Desrosiers présente sommairement les critères d'admission et d'inscription pour la prochaine année scolaire. Elle atteste également avoir consulté les directions d'établissement et le comité de parents au préalable. Les commentaires ont été pris en considération.

CA-2024-01/04

IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Mailloux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter les critères d'inscription 2024-2025.

9. RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet.

10. RESSOURCES MATÉRIELLES

10.1 Autorisation pour la conclusion d'un contrat de construction

CA-2024-01/05

IL EST PROPOSÉ par M. Carl Prévèreault et **RÉSOLU** à l'unanimité d'octroyer le contrat des travaux de construction du réaménagement de l'agora (remplacement des planchers, des aires communes, des classes et des bureaux) de la polyvalente des Baies de Baie-Comeau aux Industries M. Santerre ltée, plus bas soumissionnaire conforme, au prix figurant dans sa soumission.

11. RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun sujet.

12. RESSOURCES INFORMATIQUES

Aucun sujet.

13. TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun sujet.

14. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun sujet.

15. QUESTIONS DIVERSES

15.1 Mme Stéphanie Saint-Gelais veut connaître les habitudes de prise de notes lors d'un huis clos. La question sera étudiée à la prochaine rencontre du comité de gouvernance.

16. AGENDA DES TRAVAUX DU CA ET DE SES COMITÉS

Prochaine date de travaux des comités :

- Comité de gouvernance et d'éthique le 29 janvier 2024
- Comité des ressources humaines le 12 février 2024
- Comité de vérification le 19 février 2024

17. HUIS CLOS

Non requis.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Luc Rioux propose la levée de la séance à 20 h 14.



M Yan Bouchard
Président du conseil d'administration



Me Maxime St-Pierre
Secrétaire général par intérim